



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86355

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur préconise que la filière du numérique dans l'enseignement supérieur soit structurée en favorisant le dialogue, la dynamisation de la demande par l'État et une répartition claire entre ce qui stratégiquement devrait relever de l'intervention publique et ce qui peut être délégué au privé. Pour cela le CESE suggère la création d'une instance de dialogue associant l'ensemble des acteurs publics et privés. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86355

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5843

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)